

■ **Fondation Charles-Henri**, à Carouge (GE), permettre aux patients économiquement faibles, etc. (FOSC du 18.05.2004, p. 9). Les pouvoirs de Choffel Patrick, Forni Michel et Regamey Patrick, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Tornay Pierre-André, de Martigny, à Carouge (GE), membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président.

Journal no 6109 du 21.05.2004
(02279310 / CH-660.0.062.968-5)